



17 oct 2025 -19:21

Appartient à [Conseil des ministres du 17 octobre 2025](#)

Mode d'octroi des subventions pour le régime de fin de carrière de la police locale

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Bernard Quintin, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi de subventions en soutien au régime de fin de carrière des membres du personnel du cadre opérationnel de la police locale pour l'année 2025.

Il s'agit d'un remboursement trimestriel du traitement d'attente y compris le pécule de vacances et la prime de fin d'année, à l'exclusion d'autres allocations et indemnités.

Les subventions doivent permettre de faire face aux surcoûts et aux charges budgétaires dus à l'allongement de la carrière des membres du personnel. Cette aide financière est constituée du coût réel des membres du personnel en non-activité préalable à la pension.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal portant les modalités d'octroi des subsides pour soutenir le régime de fin de carrière des membres du personnel du cadre opérationnel de la police locale pour l'année 2025

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Bernard Quintin, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,
chargé de Beliris
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<https://quintin.belgium.be>
bernard.quintin@quintin.belgium.be

Olivier Schotte
Porte-parole (FR)
+32 488 48 93 83
olivier.schotte@ibz.be

Veli Yüksel
Porte-parole (NL)
+32 477 34 41 41
veli.yuksel@ibz.be

